

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Restons mobilisés !

Au soir du premier tour des élections cantonales et municipales, les socialistes, selon leur commune, étaient heureux, surpris ou tristes. Cependant, pour tous, c'est l'espoir qui domine car le Finistère reste à gauche. La tâche des candidats et des militants durant l'entre-deux-tours consiste à convaincre les électeurs d'aller voter et de confirmer leur vote du premier tour.

C'est le message adressé par Jean-Jacques Urvoas, premier secrétaire du Parti Socialiste, et Pierre Maille, Président du Conseil général, aux électeurs à l'occasion d'une conférence de presse, dès le 10 mars.

Pour le premier tour des élections cantonales, la participation, dans le Finistère, s'établissait à 68,52 %, ce qui constitue un résultat relativement élevé pour ce type de scrutin mais avec de fortes disparités, en

particulier entre les cantons ruraux et les cantons urbains. Ainsi, 79,67 % des électeurs du canton de Châteauneuf-du-Faou se sont déplacés, tandis qu'à Brest Bellevue ils n'étaient que 48,40 %. Il existe donc des réserves de voix.

Il est pourtant essentiel que les électeurs aillent voter pour les cantonales, même dans les communes qui ne connaîtront pas de deuxième tour pour les municipales, comme à Riec-sur-Belon, dans le canton de Pont-Aven où se présente Claude Jaffré, au Relecq-Kerhuon dans celui de Guipavas où se présente Nathalie Sarrabezolles, ou à Milizac dans celui de Saint-Renan où Didier Le Gac défend les couleurs de la gauche. *"Même si votre conseil municipal est élu, il est important que vous alliez voter pour les élections cantonales"*, a répété Pierre Maille durant toute la semaine.

Cette mobilisation de l'électorat va de pair avec le rassemblement de toute la gauche.

En contact avec Jean

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 13/03/2008



**PRESSE
URGENTE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

EN CLAIR !

De toutes nos forces.

Le premier tour des élections de dimanche dernier, dans le Finistère comme partout en France, démontre que la confiance en la gauche est importante, que la défense du citoyen est d'une actualité toujours plus criante, que l'attente est grande d'un avenir plus juste. Elle confirme aussi que nos candidats sont reconnus pour leur sérieux et leurs compétences. Il nous faut maintenant transformer ces succès en victoires. Face à une droite réductrice qui ne nous promet que la triste continuité de son action nationale, nous devons nous saisir de nos bulletins de vote pour porter une volonté d'action à l'échelle locale et donner non plus simplement un avertissement, mais une sanction à l'occasion du second tour des élections municipales et cantonales. Que notre message soit fort dimanche !

L'alchimie de la victoire

Il n'existe pas de solution miracle pour gagner les élections. Chaque candidat établit sa propre alchimie en associant plusieurs ingrédients, expliquent les nouveaux maires élus dès le premier tour.

D'abord, pour les candidats socialistes, l'union de la gauche est un préalable. On le constate dans quasiment toutes les communes : unie, la gauche peut l'emporter dès le premier tour. Divisée, elle court le risque de perdre.

"Nous avons commencé par réaliser une large union à gauche", confirme Daniel Couïc, nouveau maire de Pont-l'Abbé. A Plouzané aussi Bernard Rioual a mené une liste d'union de la gauche qui l'a emporté dès le premier tour avec 52,74 % des suffrages, tout comme Yohann Nédélec, au

Relecq-Kerhuon, dont la liste a recueilli plus de 55 % des voix.

Ensuite, il faut présenter aux électeurs un projet ambitieux pour la commune. *"Il ne faut surtout pas promettre la lune"*, estime Yohann Nédélec. *"Gagner en racontant des histoires, c'est commencer à perdre pour la prochaine fois"*, confirme Daniel Couïc. *"Nous avons, à l'inverse de nos concurrents, avancé un projet pour l'avenir de Riec-sur-Belon"*, renchérit Sébastien Miossec, *"Mais nous nous sommes*



Sébastien Miossec

aussi appuyés sur l'excellent bilan de l'équipe sortante", précise celui qui, à 25 ans, va succéder à Jean-Yves Kersulec et ainsi devenir l'un des plus jeunes maires du département.

SUITE PAGE 2

Restons mobilisés ! (suite)

Le bilan et le projet de la majorité départementale sont largement appréciés par les Finistériens

••• Augereau, pour les Verts, et Eric Le Bour, pour le PC, Jean-Jacques Urvoas ne déplorait aucune difficulté dans l'après-midi du 10 mars. "La règle du désistement en faveur du candidat de gauche le mieux placé doit s'appliquer partout", a-t-il souligné.

D'ailleurs, toute la gauche connaît une progression dans le Finistère. Les candidats socialistes rassemblent 38,60 % des voix en moyenne, soit une progression de près de 8 % par rapport au précédent scrutin de 2001. Le 16 mars, ils seront les candidats de la gauche rassemblée.

C'est ainsi qu'ils renforceront le groupe de la majorité départementale menée par Pierre Maille au Conseil général. Manifestement, au vu des résultats du 9 mars et des multiples rencontres effectuées au cours de cette campagne, son bilan est lar-



Pierre Maille et les gagnants du premier tour

gement approuvé. "D'ailleurs, il apparaît qu'il est apprécié, y compris par les candidats de droite qui mettent ses politiques et ses réalisations en avant, mais qui se gardent bien de préciser qu'ils ne votent pas les budgets", a noté Pierre Maille.

C'est la raison pour laquelle le président du Conseil général aborde le second tour avec confiance. Dès le premier tour, François Marc, à Ploudiry avec 87,44 %, François Riou, à Châteauneuf du Faou avec 52,79 %, et Roger Mellouët, au Faou avec 57,38 %, ont été réélus. Michaël Quernez (63,97 %) a succédé à Louis Le Pensec dans le canton de Quimperlé. Deux nouveaux conseillers généraux ont déjà rejoint les rangs de la majorité départementale. Il s'agit de Francis Estrabaud, dans le canton de Sizun, et de Joël Derrien dans celui de Scaër. En revanche, le canton de Châteaulin est repassé à droite.

En tout, dans les 26 cantons renouvelables, 12 conseillers généraux ont été élus dès le premier tour contre 8 il y a 7 ans : 6 pour la majorité, 6 pour l'opposition.

Dans les 6 cantons dont les élus siègent dans les rangs de la majorité départementale, (Brest-Bellevue, Quimper 2, Quimper 3, Huelgoat, Morlaix et Landivisiau), la gauche est soit largement majoritaire, soit en position de l'emporter.

Cependant, l'objectif est bien de renforcer encore le groupe de gauche. C'est pour cela que les scrutins à Quimper 1, Guipavas, Landerneau, Saint-Renan, Plouigneau, Pont-Aven, Lesneven et Brest centre seront déterminants. Or, dans les cinq premiers, la gauche est majoritaire et, à Brest-centre, Réza Salami arrive largement en tête. Le candidat officiel de l'UMP ne peut même pas se maintenir au second tour.

En outre, les résultats des municipales confirment la solidité de l'implantation des conseillers généraux socialistes, comme l'attestent les scores réalisés par Jacqueline Donval à Audierne ou par Claude Guivarc'h à Lannilis qui remporte la mairie de cette commune du Nord-Finistère. Gilbert Monfort, conseiller général du canton de Rosporden, est réélu maire avec 63,34 % des voix, et la commune de Plouzané repasse à gauche grâce à la victoire de Bernard Rioual dont la liste rassemble près de 53 % des voix.

Tous ces éléments permettent d'envisager le second tour avec confiance mais détermination. Depuis le début de l'année, les candidats et les militants n'ont compté ni leur temps ni leurs efforts pour diffuser et expliquer le projet de la majorité départementale et convaincre les électeurs de voter pour les candidats de gauche. Les résultats du premier tour sont encourageants mais rien n'est encore joué. Il ne reste que quelques jours pour transformer l'essai et conforter l'équipe qui, autour de Pierre Maille, construit un Finistère à gauche, un Finistère pour tous.



Michaël Quernez et sa remplaçante Anne Maréchal

L'alchimie de la victoire (suite)



Yohann Nédélec et son équipe

••• Enfin, lorsque l'équipe est formée et soudée autour d'un projet partagé, il faut mener une campagne dynamique, échanger et dialoguer avec les électeurs. "Le terrain, le terrain, le terrain", répète Yohann Nédélec, pour expliquer sa victoire. "Depuis 3 mois, tous les jours nous sommes allés à la rencontre des habitants. Sur les 5 400 foyers de la commune, j'ai personnellement sonné à environ 2 300 portes". A Plouzané les candidats de gauche sont passés dans les 4 300 foyers.

"J'ai frappé à presque 600 portes, ce qui doit représenter environ le tiers des foyers de la commune", précise de son

Les élections se gagnent sur le terrain

côté Sébastien Miossec. "Nous avons également organisé cinq réunions publiques".

A Kerhuon, chaque candidat de la liste a organisé une réunion chez lui. "La cohésion de l'équipe est essentielle", confirme Bernard Rioual

Et internet ? Ça peut aider mais ce n'est pas indispensable. "Nous sommes montés à 600 connections par jour", se félicite Yohann Nédélec. Le nombre de connexions sur le blog* de Sébastien Miossec est monté jusqu'à 100 et a même atteint les 200, quelques jours avant le premier tour. Mais, à Pont-l'Abbé, la liste de Daniel Couïc n'a pas eu besoin de blog. "Nous avons juste une adresse courriel qui permettait aux électeurs de nous interroger. Durant la campagne, nous avons répondu à une vingtaine de questions".

Et si les adversaires dérapent, comme ce fut le cas au Relecq-Kerhuon, lorsqu'une candidate de droite agressa physiquement deux colistiers de Yohann Nédélec ? "On marque le coup immédiatement, on arrête tout pendant une journée... et on repart en campagne, droits dans nos bottes", résume le nouveau maire de la commune.

* <http://sebiec.blogspot.com/>

Présidence du Conseil général : Pierre Maille candidat

Le bureau fédéral du 10 mars a enregistré la candidature de Pierre Maille pour la présidence du Conseil général. Voici sa profession de foi :

Chers camarades,

Le premier tour des élections cantonales permet, dès à présent, de confirmer la majorité de gauche du Conseil général du Finistère.

J'espère que, avec nos candidats, nous rassemblerons pour le second tour tous ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs, apprécient notre bilan et approuvent nos propositions.

Depuis 10 ans, je préside le Conseil général du Finistère.

Je suis à nouveau candidat à la présidence, afin d'y poursuivre, avec notre majorité, le travail engagé : faire du Conseil général la collectivité garante des solidarités, corriger les inégalités territoriales, remplacer les politiques de saupoudrage par des contrats territoriaux, faciliter les mutations nécessaires pour pérenniser la filière pêche et maintenir le potentiel de l'agriculture et des industries agroalimentaires, poursuivre l'amé-



Les adhérents du Parti Socialiste voteront les 17 ou 18 mars

lioration des conditions d'enseignement pour les collégiens finistériens, rappeler la nécessité de mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris par le TGV, en 2012.

D'autres enjeux importants nous attendent : accompagner l'allongement de la durée de la vie, contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique par des politiques actives de transports collectifs, des constructions de haute qualité environnementale, des

évolutions foncières maîtrisées, développer les processus de démocratie participative pour associer nos concitoyens aux politiques publiques et à la construction de l'intérêt général...

Ce sont quelques-uns des axes que je souhaite impulser à la présidence.

Je vous remercie de votre confiance et vous adresse mes amicales salutations.

Pierre Maille

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Jurys citoyens : l'exemple venu d'Allemagne

Avec Antoine Vergne

Alors que de nombreuses équipes municipales de gauche vont accéder aux responsabilités dans leurs communes après avoir mis en avant la démocratie participative dans leur projet, la fondation Jean-Jaurès vient de publier une note d'Antoine Vergne, doctorant en théorie politique à la Freie Universität de Berlin et à l'IEP de Paris, consacrée aux jurys citoyens qui existent outre-Rhin depuis les années 70.

Cap Finistère : Qu'est-ce qu'une Planungszelle ?

Antoine Vergne : On peut traduire ce terme par Jurys citoyens. Ils existent depuis environ 30 ans et une cinquantaine ont été organisés. Nous disposons par conséquent de suffisamment d'élé-

ments pour mener une étude sur ce sujet.

Ils se définissent de la manière suivante. D'abord les personnes qui y participent sont tirées au sort, sans quota. Plusieurs Planungszelle, de 4 à 6, travaillent en même temps sur le même sujet. Ils se réunissent durant 4 jours d'affilée. C'est important pour la dynamique de groupe et pour que tous les participants aient le même niveau de connaissance. Il faut également insister sur le principe d'alternance qui veut que les séances de travail en petits groupes succèdent aux réunions plénières et aux auditions d'experts. Enfin, les Planungszelle se terminent par la rédaction d'un rapport citoyen remis, à l'occasion d'une cérémonie, aux autorités.

Cap Finistère : Sur quel genre de questions sont-ils invités à donner leur avis ?

Antoine Vergne : Au début, surtout sur la planification urbaine. Peter Dienel a d'ailleurs "inventé" ce modèle pour répondre au manque de concertation qui existait à l'époque dans le domaine de l'urbanisme. Ensuite, toutes sortes de problématiques ont été traitées : environnement, nouvelles technologies, immigration, travail, santé, etc.

Cap Finistère : Ce modèle peut-il être adapté à notre pays ?

Antoine Vergne : Je pense que ce modèle, qui a l'avantage d'être standardisé, peut être utilisé en France comme il l'est déjà en Espagne ou au Japon. Il existe certes quelques obstacles à lever. La culture du consensus est moins développée en France qu'en Allemagne et il n'existe pas ici de registres de communes sur lesquels sont inscrits tous les habitants permettant un tirage au sort sans quota. Cependant, pour des grands projets d'infrastructures comme des autoroutes ou des aéroports ou des constructions de nouveaux quartiers ces jurys citoyens pourraient s'avérer très pertinents.

Rendez-vous

15 mars

A 24 h 00 : Clôture de la campagne officielle.

16 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Second tour des élections municipales et cantonales.

17 ou 18 mars

Votes en sections pour le candidat à la présidence du Conseil général.

19 mars

A 12 h 00 : Bureau fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

28 mars

A 18 h 30 : Conseil fédéral, au local du Parti Socialiste à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT

Marché de Services (lot 2) Services et Fournitures (lots 1 et 3) soumis aux dispositions des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

(CONSULTATION LANCÉE DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ASSOCIANT LA VILLE ET BREST MÉTROPOLÉ Océane)

OBJET : Fourniture d'équipements informatiques et bureautiques, aux services de la Ville de BREST et de Brest métropole océane jusqu'au 30 juin 2009.

I - Identification de la personne publique : Brest métropole océane - Direction des Marchés - 24, rue Coat-ar-Guéven - B.P. 92242 - 29222 BREST cedex 2 - Tél. 02 98 33 54 11 - Télécopie : 02 98 33 54 15 - e-mail : marches@brest-metropole-oceane.fr
Le représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Président de Brest métropole océane.

II - Opération comprenant : Les fournitures font l'objet des 3 lots suivants, globalisés pour le Groupement :

Lot 1 : Fourniture de micro-ordinateurs pour les services du Groupement et pour les écoles de la Ville de BREST.
Montant minimum : 400 000 € H.T. ; maximum : 1 000 000 € H.T.

Lot 2 : Fourniture de serveurs d'infrastructure. Montant minimum : 30 000 € H.T. ; maximum : 120 000 € H.T.

Lot 3 : Fourniture de droits d'usage de logiciels techniques et "système".
Montant minimum : 50 000 € H.T. ; maximum : 180 000 € H.T.

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots. A l'issue de la consultation, des marchés séparés seront conclus.

Possibilité de variantes.

III - Renseignement d'ordres juridique, économique, financier et technique :

Unité monétaire du marché : Euro.

Les prix sont fermes et définitifs pour les produits figurant dans le bordereau des prix unitaires et détail estimatif ; les prix sont ajustables pour les produits hors bordereau, les prix appliqués étant ceux du catalogue en vigueur au moment de la commande après application du taux de remise accordé par le fournisseur dans son offre initiale.

Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité. Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.

Financement sur fonds propres.

Le candidat devra, en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, produire l'ensemble des documents énumérés à l'article 3 du Règlement de Consultation.

IV - Durée du marché : De sa date de notification au 30 juin 2009.

V - Renseignements d'ordre administratif : Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2008.019

"La Collectivité cessera d'expédier des dossiers de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des offres (en revanche, les candidats auront la possibilité de venir les retirer sur place ou de les télécharger sur le site internet ci-dessous)."

Date limite de réception des offres : 29 avril 2008 à 12 heures.

Langue à utiliser dans l'offre : Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non-publique.

VI - Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Lot n° 1 : Fourniture de micro-ordinateurs pour les services du Groupement et pour les écoles de la Ville de BREST

1 - valeur technique : 60 %
2 - prix des prestations : 40 %

Lot n° 2 : Fourniture de serveurs d'infrastructure

1 - valeur technique : 60 %
2 - prix des prestations : 40 %

Lot n° 3 : Fourniture de droits d'usage de logiciels techniques et "système"

1 - prix des prestations : 70 %
2 - richesse des catalogues : 20 %
3 - dispositions prévues pour la bonne exécution du marché : 10 %
Mode calcul de la pondération : Cf. R.C.

VII - Autres informations :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour Motte, F-35000 Rennes. Tél. 02 23 21 28 28 - Fax 02 99 63 56 84.

Introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative.

Renseignements complémentaires :

- d'ordre technique :

DIRECTION INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Lot 1 : **Christian LE CAM**
Tél. 02 98 34 30 67 - Email : christian.lecam@brest-metropole-oceane.fr

Lot 2 : **Jean-Noël BRIANT**
Tél. 02 98 34 30 22 - Email : jean-noel.briant@brest-metropole-oceane.fr

Lot 3 : **Marie-Annick MOAL**
Tél. 02 98 34 30 60 - Email : marie-annick.moal@brest-metropole-oceane.fr

- d'ordre administratif :

Direction des Marchés - Tél. 02 98 33 54.11

Dossiers d'appel d'offres à demander par fax au 02 98 33 54 15 ou à retirer à l'adresse indiquée en I. ;
et disponibles à l'adresse Internet : <https://www.e-megalibretagne.org/> (Référence du marché : BMO-2008-019).

Dossiers délivrés gratuitement.

Soumissions à adresser à : Idem I.

Classification CPV des entreprises susceptibles de répondre au présent avis : 30230000, 29864000.

Date d'envoi du présent avis : 7 mars 2008.

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e Yannick RIOU, notaire à PLOUAGAT, le 29 décembre 2007,

Monsieur Hubert CORVEZ, ingénieur informaticien, et Madame Roxane PERSON, son épouse, aide-médecin-psychologue, demeurant ensemble à MORLAIX (29600), 1, rue Kersaint Gilly.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LE PONTTHOU (29650), le 23 juillet 2005, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à M^e Yannick RIOU, notaire à PLOUAGAT.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance.

ARRÉE TP

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social :

1, lotissement Creis an Avel
29410 PLEYBER CHRIST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PLEYBER CHRIST du 28 février 2008, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de MORLAIX le 6 mars 2008, bordereau n° 2008/222, case n° 3, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
ARRÉE TP.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 1, lotissement Creis an Avel, 29410 PLEYBER CHRIST.

Objet social : Toutes activités de :

- terrassement (bâtiments agricoles, industriels et maisons individuelles - réalisation de fosses, lagunes, chemins privés, pose de réseaux...);

- assainissement (mise aux normes des assainissements non collectifs, raccordement des assainissements collectifs chez les particuliers...);

- aménagement (pose de bordures, préparation avant enrobée et mise en place...);

- conseil technique (analyses de pannes, problèmes sur chantier, formation des chauffeurs...).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 7 500 €.

Gérance : Monsieur Bernard BEUZIT, demeurant 1, lotissement Creis an Avel, 29410 PLEYBER CHRIST.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MORLAIX.

La Gérance

Ce numéro a été tiré à
4 900 exemplaires

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alain QUEFFELEC

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

CPPAP 1207 P 11428